

# L'éducation des skieurs militaires

Autor(en): **Correvon**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **67 (1922)**

Heft 5

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-340558>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## L'éducation des skieurs militaires.

Avec le printemps, les diverses manifestations sportives d'hiver ont pris fin et, notamment, les nombreux concours qui ont réuni, dans toutes les parties du pays, des patrouilles de skieurs militaires. Partout, nous avons vu des concours de brigade, voire de régiment et des concours régionaux tels que ceux des Pléiades, sans compter la grande course nationale organisée par l'association suisse des clubs de ski.

Il n'est peut-être pas inutile de se demander si cette activité sportive si intense répond entièrement au but poursuivi de maintenir la troupe en bon état d'entraînement entre les services.

Il est incontestable que les concours de ski, comme toutes les manifestations sportives, développent le goût pour l'exercice physique. Les concours militaires ont, en outre, l'avantage de maintenir des liens de bonne camaraderie entre les hommes et des sentiments de confiance et d'affection réciproques entre supérieurs et subordonnés.

Ils ont aussi leurs inconvénients que l'on ne doit pas dissimuler et qui, si on les laissait s'aggraver, risqueraient d'enlever à ces exercices tout le bénéfice qu'ils procurent à notre armée.

Il y a tout d'abord le danger du surmenage avec ses conséquences multiples : accidents, maladies de cœur ou autres.

Dans les cours militaires, le chef veille soigneusement à n'exiger des hommes que les efforts correspondant à leur degré d'entraînement. Cette règle fondamentale de l'éducation militaire est facilement violée dans les concours.

Il importe que l'organisation de ceux-ci soit faite avec le plus grand soin, qu'on ne laisse courir que des patrouilles suffisamment entraînées et que l'état de santé fasse l'objet d'une surveillance suivie avant, pendant et après le concours. Ce n'est peut-être pas partout le cas, notamment pas dans les concours régionaux organisés par des sociétés privées. L'exemple

de ce skieur genevois, abandonné en cours de route et mort probablement d'épuisement, en est un cas typique.

On doit ensuite se demander si les concours de patrouilles tels qu'ils sont organisés actuellement développent la formation de bonnes unités de skieurs militaires.

Il est permis d'en douter. Ces concours, qui ont été établis sur le modèle des concours civils, ne recherchent qu'une qualité : la rapidité. Cette préoccupation, qui prime toutes les autres, exige une marche accélérée et haletante ; les bras travaillent autant que les jambes. Les descentes se font en casse-cou sans observer aucune règle, d'où casse fréquente, d'autant plus que les bâtons employés dans ces concours sont légers et peu résistants.

Or, cette allure saccadée, qui est celle des skieurs de concours, n'a rien de commun avec celle d'une troupe, qui chargée d'un paquetage complet, devra fournir une longue course dans des terrains accidentés.

Tous les skieurs civils qui font de la montagne en hiver, ont constaté qu'ils étaient obligés de modifier les principes qui sont appliqués sur les places d'exercice.

Ils savent que la première condition pour soutenir un effort prolongé est de prendre, dès le début, une allure lente et réglée avec respiration très régulière.

Ils savent que lorsqu'on est chargé également, on doit éviter les chutes le plus possible. Ils ont donc cherché de quelle façon on peut obtenir une marche sûre et régulière tant à la montée qu'à la descente.

Ils y sont arrivés en modifiant quelque peu la technique habituelle et en utilisant d'une façon rationnelle les bâtons et antidérapants. Le rôle des bâtons est tout différent dans les mauvais terrains que dans les pentes choisies pour les exercices. Sans vouloir entrer dans des détails techniques, à ce sujet, l'on peut dire que les seuls bâtons utilisables en montagne sont des bâtons solides et assez grands pour que le skieur puisse trouver un appui en arrière ou de côté sans devoir fléchir les genoux et baisser le corps.

Sur le mode d'emploi du bâton on peut consulter utilement

le livre de Zarn & Barblan. Le major Zarn qui s'est fait une spécialité comme instructeur de skieurs militaires pendant la mobilisation, a muni ses hommes de deux bâtons à hauteur d'épaule, solides, avec rondelles démontables, et qui, appliqués l'un contre l'autre, forment pour la descente un bâton unique.

L'emploi du bâton fait partie actuellement de la technique du ski en montagne, et il doit être exercé préalablement comme tout autre mouvement.

Il en est de même de l'emploi des antidérapants qui contribuent pour une bonne part à assurer la sécurité de la marche. Le meilleur que nous connaissions est le drib, parce qu'il assure la marche non seulement à la montée, mais encore à la descente dans des terrains raides et coupés et dans des neiges croûtées.

Il y a donc une différence essentielle entre la marche telle qu'elle est pratiquée dans les concours de patrouilles et la marche telle qu'elle est pratiquée dans les courses de montagne. C'est cette dernière qui est l'allure d'une troupe chargée qui doit faire de longs trajets.

A ces marches différentes correspondent des méthodes différentes.

Les concours, qui n'ont en vue que la rapidité, n'exigent qu'une bonne connaissance de la méthode norvégienne.

Les marches militaires exigent, en outre, une bonne connaissance de l'utilisation des bâtons et des antidérapants.

La formation d'un skieur militaire comprend donc deux choses distinctes : la technique d'après la méthode norvégienne pour apprendre à manier les skis et la technique spéciale à la marche dans le terrain, spécialement à la montagne, lorsqu'on est chargé.

A ce point de vue, les concours sont insuffisants à eux seuls à préparer de bons skieurs militaires. Il serait à désirer que les cours militaires soient perfectionnés dans le sens indiqué plus haut, et qu'ils soient dirigés par des instructeurs connaissant les exigences des terrains de montagne et la technique spéciale qu'ils comportent.

Lieutenant-colonel CORREVON.